



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Terminale générale
et technologique

FICHE PÉDAGOGIQUE

Alger et Brazzaville, capitales de la France libre

JEAN-MARIE PARCINSKI
PROFESSEUR
D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Ressource pédagogique réalisée
à partir de *l'Histoire générale de l'Afrique*,
éditée par l'Unesco



RÉSEAU-CANOPÉ.FR

CANOPÉ

RÉSEAU DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

Mots-clés

Alger, Brazzaville, France libre, légitimation, CFLN, domination coloniale, décolonisation.

Résumé de contextualisation

Siège du gouvernement de l'Afrique équatoriale française (AEF), Brazzaville est la capitale de la France libre jusqu'en 1943. C'est de là que de Gaulle mobilise les ressources humaines et matérielles africaines lui permettant d'affirmer qu'il représente, face au régime de Vichy, la seule France légitime auprès des Français, des habitants de l'Empire et des Alliés. Siège du Comité français de libération nationale créé en juin 1943, Alger s'affirme ensuite comme la capitale de la France combattante, qui lutte contre l'Allemagne nazie.

Ces deux villes soulignent l'importance de l'Afrique coloniale dans le geste de la France libre, importance résumée dans la formule de Jacques Soustelle : « La France libre fut africaine. » Elles permettent de souligner les espoirs que ce rôle fait naître chez les populations africaines, à un moment où les mouvements contestant la domination coloniale prennent de l'ampleur, que ce soit pour réclamer l'indépendance ou des réformes accordant davantage d'autonomie.

Cette étude a pour but de montrer que les décisions prises pour réformer les territoires africains sous domination française ne répondent pas aux nouvelles aspirations des futurs acteurs de la décolonisation, nées des idéaux au nom desquels la lutte conjointe a été menée.

Pistes pédagogiques pour l'enseignement en cycle terminal de lycée général et pro

L'étude lie deux sujets traités dans les programmes dans des thèmes différents :

- la lutte menée par le général de Gaulle et la France libre, adjectif paradoxal dans un contexte de domination coloniale, lorsque l'on adopte un point de vue africain ;
- les mouvements de décolonisation.

Ce regard, éclairé par des extraits du volume 3 de *l'Histoire générale de l'Afrique*, publiée par l'Unesco, permet d'enrichir une approche souvent européo-centrée de la question.

Cycle et niveau

TERMINALE TECHNOLOGIQUE	TERMINALE GÉNÉRALE
Thème 1 – Totalitarismes et Seconde Guerre mondiale B – Un sujet d'étude au choix : De Gaulle et la France libre	Thème 1 - Chapitre 3 - La Seconde Guerre mondiale Point de passage et d'ouverture : De Gaulle et la France libre

Les deux séances permettent de faire le lien avec le thème de la décolonisation, étudié lors du thème 2 des programmes (question obligatoire pour la voie technologique, chapitres 2 et 3 de la voie générale).

Notions abordées

Légitimation du pouvoir, domination coloniale, mobilisation militaire, travail forcé, mythe, nationalisme.

Activité introductive : poser la problématique

Support

Émission de radio diffusée sur RFI le 21/11/2020 (voir annexe page 7): « Si loin, si proche » aux archives nationales du Congo à l'occasion du colloque international « Brazzaville, capitale de la France libre – une mémoire partagée » organisée en octobre 2020 à Brazzaville.

Travail préparatoire à la maison sous la forme de classe inversée, autour de l'écoute individuelle, guidée par un questionnaire, de l'émission de radio. En effet, si la France libre a établi ses capitales en Afrique, à Brazzaville puis à Alger, ce document montre que son histoire se construit également là-bas. Le travail permet de mettre en évidence la mobilisation majeure des acteurs africains (militaires et civils, femmes) dans l'effort de guerre mené par la France libre.

De retour en classe, deux consignes orales permettent la reprise du travail des élèves avec l'enseignant et ainsi poser la problématique.



Consigne 1

Quel enjeu majeur conduit de Gaulle à établir la capitale de la France libre à Brazzaville ? Dans quel contexte cette proclamation a-t-elle lieu ?

Réponse

De Gaulle établit sa capitale à Brazzaville pour affirmer son indépendance vis-à-vis du Royaume-Uni et revendiquer son statut de chef de la France libre, seul légitime représentant de la France dans le monde face à un régime de Vichy qui a perdu ce droit en cessant le combat face à l'Allemagne nazie et par sa politique de collaboration. Brazzaville, capitale de l'AÉF, est une ville dans laquelle la domination coloniale est exacerbée par les efforts de guerre demandés aux colons et aux populations colonisées.



Consigne 2

La conférence de Brazzaville répond-elle aux aspirations des populations colonisées ?

Réponse

Certains éléments indiquent une amélioration sociale et économique, mais la conférence reste floue sur les réformes politiques.

Problématique

Comment ces deux capitales successives de la France libre ont-elles contribué à assurer la place de la France aux côtés des vainqueurs ? Dans quelle mesure ont-elles fait évoluer le rapport de domination coloniale de la France à son Empire ?

Objectifs généraux

CONNAISSANCES	<ul style="list-style-type: none"> – L'établissement de Brazzaville comme capitale permet à la France libre de De Gaulle de se construire une légitimité symbolique (territoriale et institutionnelle, militaire, matérielle et financière). – Les valeurs au nom desquelles de Gaulle et la France libre mobilisent les populations colonisées à Brazzaville puis Alger rendent indispensables une évolution du système colonial, mais cette évolution est insuffisante pour répondre à leurs aspirations.
CAPACITÉS	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier les contraintes et les ressources d'un contexte historique. – Confronter le savoir acquis en histoire et en géographie avec ce qui est entendu, lu et vécu. – Construire et vérifier des hypothèses sur une situation historique. – Identifier et évaluer les ressources pertinentes en histoire-géographie.

ATTITUDES

- Travail en autonomie (écoute guidée par un questionnaire d'une émission de radio).
- Travail individuel (prélèvement d'information et mise en relation de documents).
- Travail en groupe (construction de synthèse, recherche à partir d'une base de données des Archives nationales d'Outre-mer, confrontation d'hypothèses à partir de corpus différents).

Proposition de déroulé pédagogique

SÉANCE 1:

COMMENT L'ÉTABLISSEMENT DE BRAZZAVILLE COMME CAPITALE PERMET À LA FRANCE LIBRE DE DE GAULLE DE SE CONSTRUIRE UNE LÉGITIMITÉ AUPRÈS DES FRANÇAIS ET DES PUISSANCES ALLIÉES FACE AU RÉGIME DE VICHY ?

Objectifs

Montrer que la construction de cette légitimité repose sur différents aspects (institutionnels, territoriaux, militaires, matériels et financiers) qui nécessitent une mobilisation intense des populations de l'Afrique française libre.

Supports (voir en annexes)

- Manifeste de Brazzaville, Charles de Gaulle, 24 octobre 1940.
- Carte des territoires de la France libre en novembre 1940 sur le site [Enseigner la résistance](#).
- Entretien de Pierre Bernard à la Fondation Charles de Gaulle (1985).
- Base Ulysse des Archives nationales d'Outre-mer.
- Extraits de *l'Histoire générale de l'Afrique*.
- Statistiques (nombre de tirailleurs, production d'or et de caoutchouc).
- Fiches biographiques sur Dominique Kosseyo.

Mise en œuvre pédagogique

Après un rappel du contexte à l'aide de l'extrait 1 de *l'Histoire générale de l'Afrique*, un prélèvement d'informations sur le Manifeste de Brazzaville permet aux élèves d'apporter les premiers éléments de réponse à la problématique par la mise en place du Conseil de défense de l'Empire, qui donne à la France libre une légitimité institutionnelle et territoriale (précisée grâce à la carte), avec Brazzaville comme capitale. L'entretien de Pierre Bernard met en évidence la nécessité pour de Gaulle d'affirmer son indépendance vis-à-vis du Royaume-Uni et des États-Unis, tout en rappelant le contexte colonial (tiédeur initiale des colons de Brazzaville, plus proches de Vichy que de la France libre).

La classe est ensuite divisée en groupes chargés de travailler chacun sur un corpus documentaire thématique approfondissant les enjeux relevés lors du travail préparatoire (militaires; matériels et financiers). L'objectif est de construire une synthèse courte et illustrée de plusieurs photographies, qu'ils doivent ensuite présenter oralement au reste de la classe, par la mise en relation des documents et un travail de recherche à l'aide d'une tablette ou d'un ordinateur à partir de la très riche base Ulysse des Archives nationales d'Outre-mer.

Chaque corpus contient: des extraits de *l'Histoire générale de l'Afrique* permettant aux élèves de comprendre qu'au-delà des différences entre l'Afrique française libre et l'Afrique sous contrôle de Vichy (qui durcit sa politique coloniale et prend des mesures racistes inédites), les populations colonisées souffrent de la domination coloniale exacerbée par la mobilisation militaire, matérielle et financière. Les statistiques donnent une mesure de l'intensité de cette mobilisation.

SÉANCE 2 :

LES DÉCISIONS PRISES APRÈS LA CONFÉRENCE DE BRAZZAVILLE À ALGER, NOUVELLE CAPITALE DE LA FRANCE RÉSISTANTE, RÉPONDENT-ELLES AUX ASPIRATIONS DES POPULATIONS COLONISÉES LIÉES AUX IDÉAUX DE LA LUTTE COMMUNE CONTRE L'ALLEMAGNE NAZIE ?

Objectifs

Montrer que les valeurs au nom desquelles De Gaulle et la France libre mobilisent les populations colonisées à Brazzaville puis Alger rendent indispensable une évolution du système colonial, mais qui demeure insuffisante aux yeux des principaux concernés.

Supports (voir en annexes)

- *Manifeste du peuple algérien*, février 1943.
- Les discours de Brazzaville de janvier 1944 et 1958.
- Extraits de *l'Histoire Générale de l'Afrique*.
- Photographies (De Gaulle à Alger en 1944 ; le drapeau algérien confisqué le 8 mai 1945 à Sétif).

Mise en œuvre pédagogique

La séance commence par l'analyse d'une des réponses possibles à la domination coloniale exacerbée dans le contexte de guerre montrée la séance précédente :

- les élèves commencent par un travail de prélèvement d'information sur le *Manifeste du peuple algérien* de février 1943 et son additif de mai 1943 ;
- ils établissent ensuite les liens avec la Charte de l'Atlantique (surtout son affirmation du droit des peuples à choisir leur gouvernement) ;
- ils analysent enfin ces revendications en lien avec le contexte et les acteurs cités : l'armée américaine qui occupe l'Algérie en 1943 ; Darlan puis Giraud qui mettent l'armée d'Afrique au service des Alliés sans rompre avec la Révolution nationale de Vichy ; l'arrivée de De Gaulle à Alger, légitimée par le soutien de la Résistance intérieure.

La réflexion se poursuit par l'étude des symboles républicains présents sur la photographie prise au Palais Carnot d'Alger, photographie qui montre de Gaulle, en tant que président du Comité français de la Libération nationale (créé le 3 juin 1943), s'adressant à l'assemblée consultative (créée en septembre 1943). L'analyse de ces symboles permet de mettre en évidence la renaissance d'une autorité politique souveraine, fondée sur les valeurs de la République et ayant le but de les rétablir en France, autorité dont Alger est la capitale.

Ces réflexions permettent de lancer l'activité principale de la séance, autour du discours de Brazzaville de janvier 1944, distribué à tous les élèves : à partir du texte et des éléments de connaissances accumulés auparavant, les élèves doivent répondre de façon argumentée à la question suivante : « L'évolution du système colonial appelée de ses vœux par de Gaulle répond-elle aux aspirations soulevées par le *Manifeste du peuple algérien* ? »

Dans le but de nourrir leur réflexion, les élèves reçoivent des documents complémentaires différents :

- une moitié des groupes reçoit des extraits développant « le mythe de l'homme de Brazzaville », pour reprendre la formule de Jacques Marseille ;
- l'autre moitié reçoit des extraits de *l'Histoire générale de l'Afrique* qui réfutent ce mythe.

Le professeur organise une discussion autour de ces deux interprétations différentes nourries par les travaux des groupes. Cela permet, en plus de la réflexion sur le rapport de la France libre aux colonies, de mettre en lumière le travail de construction de l'histoire par les historiens et d'initier à la réflexion historiographique.

La conclusion de la séance a pour support la photographie de l'emblème nationaliste algérien porté par Bouzid Saâl lors des manifestations de Sétif du 8 mai 1945, conservé au musée du moudjahid de Sétif, devenu le drapeau de l'Algérie en 1962.

L'étude de cette photographie est croisée avec la lecture d'un dernier extrait de *l'Histoire générale de l'Afrique* pour conclure la séance et ouvrir vers la période de décolonisation: les élèves comprennent que si son Empire a permis à la France d'être aux côtés des vainqueurs et que de timides progrès sociaux sont envisagés en faveur des populations colonisées, la France n'est pas prête à renoncer à sa domination coloniale en 1945.

Ressources complémentaires

SITOGRAPHIE

- Dossiers pédagogiques sur la résistance (refuser et s'engager ; agir ; libérer, restaurer, refonder ; le souvenir, les mémoires et l'histoire) sur le [site](#) du Réseau Canopé.
- Photographies de la France libre en Afrique sur le [site](#) des Archives nationale d'Outre-mer (Anom).
- Dossier thématique sur les institutions de la France libre sur le [site](#) de la Fondation de la France libre.
- Nombreuses ressources sur la France libre et de Gaulle sur le [site](#) de la Fondation Charles de Gaulle.
- Liste de tirailleurs sénégalais décédés pendant la Seconde Guerre mondiale sur www.memoire-deshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?laref=1571&;
- « Histoire des tirailleurs: chronologie », RFI, 28/05/2014, www.rfi.fr/fr/tirailleurs/20140518-premiere-guerre-mondiale-france-histoire-tirailleurs-chronologie
- Les huit volumes de *l'Histoire générale de l'Afrique* publiés par l'Unesco et accessibles en ligne sur le [site](#) de la Société française d'histoire des Outre-mer (SFHOM).
- Dossier sur le continent africain et la Seconde Guerre mondiale: <https://savoirs.rfi.fr/fr/comprendre-enrichir/histoire/le-continent-africain-et-la-seconde-guerre-mondiale>

BIBLIOGRAPHIE

- Albertelli Sébastien, *Atlas de la France libre. De Gaulle et la France libre, une aventure politique*, Paris, Autrement, 2010, 80 p.
- Broche François, Caïtuoli Georges, Muracciole Jean-François (dir.), *Dictionnaire de la France libre*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2010, 1632 p.
- Crémieux-Brilhac Jean-Louis, *La France libre. De l'appel du 18 juin à la Libération*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2014, 816 p.
- Jennings Éric, *La France libre fut africaine*, Paris, Perrin, 2014, 384 p.
- Maurel Chloé, « L'histoire générale de l'Afrique de l'Unesco. Un projet de coopération intellectuelle transnationale d'esprit afro-centré (1964-1999) » in *Cahiers d'études africaines*, n° 215, 2014, p. 715-737.
- Muracciole Jean-François, *Les Français libres, l'autre Résistance*, Paris, Tallandier, 2009, 424 p.
- Stora Benjamin, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, Paris, éd. La Découverte, 1991, 128 p.

Annexes

SÉANCE 1 :

MANIFESTE DE BRAZZAVILLE, CHARLES DE GAULLE, 24 OCTOBRE 1940

Develay-Mazurelle Céline, « À Brazzaville, capitale de la France libre », in *Si loin si proche*, podcast, RFI, 21 novembre 2020.

CARTE DES TERRITOIRES DE LA FRANCE LIBRE EN NOVEMBRE 1940



Une France démembrée.
© Réseau Canopé

ENTRETIEN DE PIERRE BERNARD À LA FONDATION CHARLES DE GAULLE (1985)



Pierre Bernard, pouvez-vous nous indiquer dans quelles circonstances la petite équipe d'hommes qui fondèrent Radio Brazzaville s'est constituée et comment vous y êtes-vous joint ?

Pierre Bernard : Incorporé dans les Forces françaises libres à Londres le 13 juillet 1940 [...] Je me suis embarqué en août, sur le « Westerland », qui devait nous conduire de Liverpool à Dakar [...] C'est au cours de la traversée [...] que j'ai appris l'existence d'un très récent projet, de constituer [...] un service d'information et un poste de radio international de la France libre, qui fussent

essentiellement français et en dehors de tout contrôle britannique. [...] C'est seulement après l'échec devant Dakar que nous nous sommes dirigés sur Brazzaville : il faut dire que le choix n'était alors pas bien grand, d'endroits sous l'administration de la France libre qui disposaient des installations nécessaires à la mise en marche de notre projet [...].



Comment s'est passée votre installation à Brazzaville ? Qu'avez-vous trouvé à votre arrivée ?

P. B. : L'accueil à Brazzaville a été plutôt frais, le ralliement des autorités civiles et militaires avait eu lieu d'assez mauvaise grâce et essentiellement à cause de l'autorité et de l'engagement personnel du gouverneur Éboué. [...] Les colons de l'endroit n'étaient finalement pas très favorables au général de Gaulle et, pendant quelque temps, nous qui étions ses porte-parole « purs et durs » avons été [...] tenus à l'écart.



Il existait sur place deux postes, l'un tenu par des broussards, le Radio Club, et le poste de radio télégraphie destiné aux communications PTT. Comment, techniquement, avez-vous utilisé les installations existantes ?

P. B. : [...] Le renforcement de la puissance s'est effectué petit à petit. [...] Un mois après notre installation, le 11 novembre 1940, de passage à Brazzaville, [...] après le « ralliement » du Gabon, le Général a pu enregistrer un discours diffusé dans toute l'AEF. Ensuite, notre puissance d'émission n'a cessé de croître jusqu'à l'installation d'un grand émetteur en 1943. Parallèlement, l'équipe, d'une demi-douzaine au départ, a augmenté jusqu'à la trentaine en 1943 et doublé ensuite avec des apports massifs de personnels venus du Proche-Orient, de la Réunion, des USA et du Canada, [...] alors que le recrutement local a été tout à fait négligeable.



Et les émissions, de quoi se composaient-elles ?

P. B. : L'essentiel était constitué par les bulletins d'information. [...] Les sources que nous utilisions étaient d'abord les télégrammes d'agences, [...] neutre, alliée mais aussi ennemie. Notre service d'écoute était tout à fait remarquable et nous a permis très souvent de donner des informations de grande importance en toute première exclusivité [...].



Le contenu des bulletins d'information était-il donné brut, par la lecture de dépêches ou, étant conscient d'être la voix de la France libre, donniez-vous des commentaires spécifiques qui, par exemple, ne pouvaient pas passer sur la BBC en raison de désaccords entre le général de Gaulle et les Britanniques ?

P. B. : Chaque bulletin commençait par un sommaire, avec les informations marquantes – telle victoire soviétique, tel désastre naval, telle colonie britannique tombée aux mains des Japonais – mais, ensuite, chaque rédacteur donnait son commentaire des événements [...]. Contrairement à d'autres radios en français, notre attitude vis-à-vis de Vichy par exemple n'a jamais varié, celle d'une opposition la plus catégorique, sans aucune indulgence, ce qui n'a pas toujours été le cas de ceux qui utilisaient, sous son contrôle, un instrument prêté par la Grande-Bretagne. À Brazzaville, nous étions chez nous et, par conséquent, nous avons la liberté d'exprimer complètement notre sentiment. Au moment du débarquement américain en Afrique du Nord, de l'imbroglio Darlan, puis de Giraud à Alger, nous sommes toujours restés d'une seule voix derrière le général de Gaulle. Parfois même nous y allions un peu fort. [...] Plusieurs fois, des amis dévoués sont venus nous calmer un peu, nous dire qu'il fallait ménager [...] les Américains, parce que, sans leur puissance industrielle, nous ne pourrions pas grand-chose.

Conclusion de l'entretien : Parmi les rares archives sonores de Radio Brazzaville, on a trace de cette visite et de Gaulle, s'adressant à votre équipe, dit : « Vous êtes véritablement la "voix de la France", parce qu'à Alger, il y a des difficultés techniques et il y a aussi (et il hésite sur le mot) des servitudes. » C'est bien là que l'on ressent toute la valeur de disposer d'un poste en territoire français, en dehors de tout contrôle ou pression des Alliés, ce qui n'était le cas ni à Londres ni à Alger.

Source : « Les origines de Radio Brazzaville », entretien avec Pierre Bernard, in *Espoir*, n° 54, mars 1986, [Fondation Charles de Gaulle](#).

BASE ULYSSE DES ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE-MER

<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ulyссе/>

EXTRAITS DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE

« En 1943, après le débarquement des Alliés en Algérie et au Maroc, et la défaite des forces armées des puissances de l'Axe en Afrique du Nord, le Comité français de libération nationale du général de Gaulle s'installa en Algérie. [...] Pour sauver l'Empire colonial et en tirer des ressources nouvelles, le Comité convoqua, en janvier-février 1944, une conférence à Brazzaville. Cette conférence allait définir les principes de la politique de l'après-guerre [...].

On a beaucoup exagéré la portée de cette conférence sur le destin des colonies. [...] La conférence n'avait nullement pour but d'inaugurer une ère nouvelle pour les sujets colonisés. Bien au contraire, elle entendait mieux stabiliser le système et le préserver des influences extérieures, notamment américaines. [...] Le général de Gaulle avait compris que pour continuer à demander aux Africains une contribution de guerre de plus en plus lourde, il fallait promettre des changements. On ne pouvait plus longtemps parler de liberté et de démocratie en déniaut aux Africains ces droits fondamentaux. [...] Dans cette déclaration, le chef de la France libre n'allait pas jusqu'à proclamer le droit des peuples à l'autodétermination, même s'il faisait des allusions à ce droit, notamment en parlant de "participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires".

[...] Il faut remarquer que la conférence de Brazzaville était avant tout une réunion de militaires et de hauts fonctionnaires. Elle était présidée par le commissaire aux colonies, René Pleven, et y participaient les gouverneurs généraux de l'AOF, de l'AEF et de Madagascar, des notables coloniaux, des représentants du commerce, de l'industrie et des missions. On avait pris soin d'en écarter tout communiste. Mais le plus significatif était l'absence absolue des représentants africains. [...] Le colonialisme européen était encore raciste.

La conférence de Brazzaville posa un principe : "Les fins de l'œuvre de colonisation accomplie par la France dans les colonies écartent toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc de l'Empire : la constitution éventuelle, même lointaine, de *self-government* dans les colonies est à écarter." On ne peut être plus clair : le principe de la souveraineté coloniale restant éternellement intangible, les Africains ne pouvaient espérer atteindre le *self-government* ou l'indépendance. La conférence proposa cependant de doter les colonies d'une assemblée fédérale ; si elle préconisa le respect des coutumes africaines, elle s'opposa à l'usage des langues africaines dans l'enseignement. »

Source : Majhemout Diop, avec la collaboration de David Birmingham, Ivan Hrbek, Alfredo Margarido et Djibril Tamsir Niane, « L'Afrique tropicale et l'Afrique équatoriale sous la domination française, espagnole et portugaise », in Christophe Wondji, Ali Mazrui (dir.), *Histoire générale de l'Afrique*, vol. 8 : « L'Afrique depuis 1935 », chap. 33, Paris, Unesco, 1998, p. 91-93.

Statistiques (nombre de tirailleurs, production d'or et de caoutchouc)

NOMBRE DE TIRAILLEURS

- « [Les tirailleurs sénégalais dans la campagne de France](#) », Chemins de mémoire.
- « [L'Afrique et la Seconde Guerre mondiale](#) », rapport final du coloc organisé par l'Unesco à Benghazi du 10 au 13 novembre 1980, p. 75.

PRODUCTION D'OR

L'AFRIQUE DEPUIS 1935

Tableau 12.7. Production commerciale coloniale de matières premières et de denrées alimentaires exprimée en pourcentage de la production commerciale mondiale

Produit, matières premières (1934, ou dernier chiffre disponible)	Pourcentage de la production commerciale mondiale (coloniale)	Principales sources de la production commerciale coloniale, leur production étant exprimée en pourcentage de la production mondiale	Production commerciale des territoires africains en pourcentage de la production commerciale coloniale mondiale
Huile de palme	98,8 ^a	Nigéria (42,9), Congo belge (13,9), Afrique-Occidentale française (6,1), Angola (1,2)	65,0
Étain (minerai) ^b	56,9 ^c	Nigéria (4,4), Congo belge (3,7)	14,0
Phosphates	52,0	Afrique du Nord française (34,6), Afrique-Équatoriale française (7,2)	80,0
Graphite	46,0	Madagascar (7,5)	16,3
Arachide	28,5 ^a	Afrique-Occidentale française (13,2), Nigéria (4,8)	63,0
Cuivre ^b	21,3	Rhodésie du Nord (12,3), Congo belge (8,6)	98,0
Manganèse (minerai)	13,7	Nigéria (12,4)	90,5
Chrome (minerai)	12,3 ^a	Rhodésie du Sud (8,6)	70,0
Huile d'olive	12,9 ^d	Afrique du Nord française (11,2), Libye (?0,4)	90,0
Sésame	8,0 ^e	Soudan (2,2), Congo (?0,8), Nigeria (1,3)	54,0
Or	9,2 ^a	Rhodésie du Sud (2,8), Côte-de-l'Or (1,3), Congo (1,4)	60,0
Amiante	9,5 ^f	Rhodésie du Sud (9,0)	95,0
Coton ^g	2,5 ^e	Ouganda (0,9), Soudan (0,5)	56,0
Laine	2,3 ^a	Afrique du Nord française (2,0)	87,0
Zinc ^b	1,9	Rhodésie du Nord (1,4)	74,0

Source: Majhemout Diop, avec la collaboration de David Birmingham, Ivan Hrbek, Alfredo Margarido et Djibril Tamsir Niane, « L'Afrique tropicale et l'Afrique équatoriale sous la domination française, espagnole et portugaise », in Wondji Chistophe, Mazrui Ali (dir.), *Histoire générale de l'Afrique*, vol. 8: « L'Afrique depuis 1935 », chap. 33, Paris, Unesco, 1998, p. 372.

PART DE L'AFRIQUE DANS LA PRODUCTION MONDIALE DE CAOUTCHOUC NATUREL

ANNÉE	MILLIERS DE TONNES	POURCENTAGE DE LA PRODUCTION MONDIALE
1934-1938 (moyenne)	10	1,0
1948-1952 (moyenne)	60	3,6
1957	115	5,8
1958	125	6,3
1959	145	7,1
1960	145	7,1

Source : Majhemout Diop, avec la collaboration de David Birmingham, Ivan Hrbek, Alfredo Margarido et Djibril Tamsir Niane, « L'Afrique tropicale et l'Afrique équatoriale sous la domination française, espagnole et portugaise », in Wondji Christophe, Mazrui Ali (dir.), *Histoire générale de l'Afrique*, vol. 8 : « L'Afrique depuis 1935 », chap. 33, Paris, Unesco, 1998, p. 376.

FICHES BIOGRAPHIQUES DE DOMINIQUE KOSSEYO

- « [Dominique Kosseyo](#) », Ordre de Libération.
- « [Félix Éboué et Dominique Kosseyo. Modèles de résistance de la France libre de Brazzaville](#) », Réseau Canopé, 2022.

SÉANCE 2 :

MANIFESTE DU PEUPLE ALGÉRIEN, FÉVRIER 1943

- « [Manifeste du peuple algérien de 1943](#) », Wikipédia.

DISCOURS D'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE DE BRAZZAVILLE, DE GAULLE, 30 JANVIER 1944

« Le rassemblement, maintenant accompli, de toutes nos possessions d'Afrique nous offre une occasion excellente de réunir [...] les hommes qui ont l'honneur et la charge de gouverner, au nom de la France, ses territoires africains [...] à Brazzaville, qui, pendant de terribles années, fut le refuge de notre honneur et de notre indépendance et qui restera l'exemple du plus méritoire effort français [...].

Au moment où commençait la présente guerre mondiale, apparaissait déjà la nécessité d'établir sur des bases nouvelles les conditions de la mise en valeur de notre Afrique, du progrès humain de ses habitants et de l'exercice de la souveraineté française.

Comme toujours, la guerre elle-même précipite l'évolution. D'abord, par le fait qu'elle fut, jusqu'à ce jour, pour une bonne part, une guerre africaine et que, du même coup, l'importance absolue et relative des ressources, des communications, des contingents d'Afrique, est apparue dans la lumière crue des théâtres d'opérations. Ensuite parce que, dans l'extrémité où une défaite provisoire l'avait refoulée, c'est dans ses terres d'Outre-mer, dont toutes les populations, dans toutes les parties du monde, n'ont pas, une seule minute, altéré leur fidélité, qu'elle a trouvé son recours et la base de départ pour sa libération et qu'il y a désormais, de ce fait, entre la Métropole et l'Empire, un lien définitif. [...] Dans cette guerre, l'Afrique équatoriale et le Cameroun français [...] contribue dans d'importantes proportions, par ses positions stratégiques, ses voies de communication, sa production, ses bases aériennes, sans préjudice de ses effectifs militaires, à l'effort commun des Alliés.

Mais, en Afrique française, comme dans tous les autres territoires où des hommes vivent sous notre drapeau, il n'y aurait aucun progrès qui soit un progrès, si les hommes, sur leur terre natale, n'en profitaient pas moralement et matériellement, s'ils ne pouvaient s'élever peu à peu jusqu'au niveau où ils seront capables de participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires. C'est le devoir de la France de faire en sorte qu'il en soit ainsi.

[...] Vous étudierez ici, pour les soumettre au gouvernement, quelles conditions morales, sociales, politiques, économiques et autres vous paraissent pouvoir être progressivement appliquées dans chacun de nos territoires, afin que, par leur développement même et le progrès de leur population, ils s'intègrent dans la communauté française avec leur personnalité, leurs intérêts, leurs aspirations, leur avenir.

Messieurs, la conférence Africaine française de Brazzaville est ouverte. »

Source : Discours de Brazzaville, 30 janvier 1944, [Fondation Charles de Gaulle](#).

DISCOURS DE BRAZZAVILLE, CHARLES DE GAULLE, 24 AOÛT 1958

« Pour moi, dans ces lieux historiques, que de souvenirs remontent dans mon esprit et dans mon cœur, souvenirs que nous avons symbolisés tout à l'heure, quand nous sommes allés nous incliner devant la stèle élevée à la mémoire du gouverneur Félix Éboué ; que d'émotions, l'accueil magnifique que m'a fait la population de Brazzaville depuis hier soir...

En vérité, jamais la France ne fut plus fière de l'œuvre africaine qu'elle a accomplie, qu'elle a accomplie par l'effort de ses administrateurs, de ses soldats, de ses bâtisseurs, de ses professeurs, de ses missionnaires, avec le concours des hommes de ce pays, dans une atmosphère de sympathie, d'amitié, d'unité qui s'est révélée si souvent, et d'abord dans le sang, sur les champs de bataille. »

Source : Discours prononcé par le général de Gaulle, président du Conseil, à Brazzaville (Congo), 24 août 1958, elysee.fr.

LA CONFÉRENCE DE BRAZZAVILLE

« En 1943, après le débarquement des Alliés en Algérie et au Maroc, et la défaite des forces armées des puissances de l'Axe en Afrique du Nord, le Comité français de libération nationale du général de Gaulle s'installa en Algérie. [...]

Pour sauver l'empire colonial et en tirer des ressources nouvelles, le Comité convoqua, en janvier-février 1944, une conférence à Brazzaville. Cette conférence allait définir les principes de la politique de l'après-guerre [...]. On a beaucoup exagéré la portée de cette conférence sur le destin des colonies. [...] La conférence n'avait nullement pour but d'inaugurer une ère nouvelle pour les sujets colonisés. Bien au contraire, elle entendait mieux stabiliser le système et le préserver des influences extérieures, notamment américaines. [...] Le général de Gaulle avait compris que, pour continuer à demander aux Africains une contribution de guerre de plus en plus lourde, il fallait promettre des changements. On ne pouvait plus longtemps parler de liberté et de démocratie en déniaut aux Africains ces droits fondamentaux. [...] Dans cette déclaration, le chef de la France libre n'allait pas jusqu'à proclamer le droit des peuples à l'autodétermination, même s'il faisait des allusions à ce droit, notamment en parlant de "participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires." [...]

Il faut remarquer que la conférence de Brazzaville était avant tout une réunion de militaires et de hauts fonctionnaires. Elle était présidée par le commissaire aux colonies, René Pleven, et y participaient les gouverneurs généraux de l'AOF, de l'AEF et de Madagascar, des notables coloniaux, des représentants du commerce, de l'industrie et des missions. On avait pris soin d'en écarter tout communiste. Mais le plus significatif était l'absence absolue des représentants africains. [...] Le colonialisme européen était encore raciste.

La conférence de Brazzaville posa un principe : "Les fins de l'œuvre de colonisation accomplie par la France dans les colonies écartent toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc de l'Empire : la constitution éventuelle, même lointaine, de *self-government* dans les colonies est à écarter."

On ne peut être plus clair : le principe de la souveraineté coloniale restant éternellement intangible, les Africains ne pouvaient espérer atteindre le *self-government* ou l'indépendance. La conférence proposa cependant de doter les colonies d'une assemblée fédérale ; si elle préconisa le respect des coutumes africaines, elle s'opposa à l'usage des langues africaines dans l'enseignement. »

Source : Majhemout Diop, avec la collaboration de David Birmingham, Ivan Hrbek, Alfredo Margarido et Djibril Tamsir Niane, « L'Afrique tropicale et l'Afrique équatoriale sous la domination française, espagnole et portugaise », in Wondji Christophe, Mazrui Ali (dir.), *Histoire générale de l'Afrique*, vol. 8 : « L'Afrique depuis 1935 », chap. 33, Paris, Unesco, 1998, p. 91-93.

CONCLUSION

« La Seconde Guerre mondiale a joué un rôle particulièrement important de catalyseur. Cette guerre n'apprit pas à l'Europe à être moins impérialiste, mais elle apprit à l'Afrique à être plus nationaliste et y stimula la prise de conscience politique. Les masses paysannes, épuisées par l'effort de guerre, écoutèrent avec une attention particulière les dirigeants qui bientôt apparurent, lorsque le moment vint d'élire des députés noirs à l'Assemblée nationale française. Le système colonial devint d'autant plus intolérable qu'on avait combattu à côté du colonisateur pour la liberté. L'effervescence gagna l'Afrique tropicale tout entière; les soubresauts, grèves, manifestations et révoltes révélèrent le caractère de la période d'après-guerre, qui se distingua nettement de l'immobilisme de la période précédente. Avec la naissance des partis politiques, tel le Rassemblement démocratique africain de Félix Houphouët-Boigny en 1946, l'Afrique tropicale entra brusquement dans le cycle des luttes de libération, commencées dans les colonies françaises dès 1945. »

Source: Majhemout Diop, avec la collaboration de David Birmingham, Ivan Hrbek, Alfredo Margarido et Djibril Tamsir Niane, « L'Afrique tropicale et l'Afrique équatoriale sous la domination française, espagnole et portugaise », in Wondji Christophe, Mazrui Ali (dir.), *Histoire générale de l'Afrique*, vol. 8: « L'Afrique depuis 1935 », chap. 33, Paris, Unesco, 1998, p. 94.

PHOTOGRAPHIES DE CHARLES DE GAULLE ET DU DRAPEAU ALGÉRIEN



Charles de Gaulle s'adressant à l'assemblée consultative, Alger, 18 juin 1944.

© Tallandier/Bridgeman Images



Drapeau déployé par Bouzid Saâl, à Sétif le 8 mai 1945.
Source: Colokreb, wikimedia.org, CC BY-SA 4.0

Conforme aux programmes scolaires français, cette fiche a été réalisée pour la Saison Africa2020 à l'occasion d'une convention entre le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et l'Unesco consistant à la transposition pédagogique de *l'Histoire générale de l'Afrique*.

Projet piloté par Naïl Ver-Ndoye (pôle Africa2020/Dreic) avec :

- Laurent Bergez (Dgesco);
- Jérôme Chastan (Dgesco);
- Benoît Falaize (IgéSR);
- Laëtitia Pourel (Réseau Canopé).

www.reseau-canope.fr/africa-2020

© Réseau Canopé, 2022